

QUELLES INFORMATIONS PUIS-JE DEMANDER ?

L'Administration générale de la documentation patrimoniale (AGDP) du SPF Finances rassemble les données patrimoniales et les met à disposition :

- Données liées à la propriété
 - Propriétaires
 - Droits de propriété
 - Patrimoine ancien et actuel des personnes
- Données parcellaires
 - Données cadastrales
 - Données sur les bâtiments
 - Historique
- Données de transaction
- Prix de vente
- Baux
- Données sur le patrimoine mobilier
- Statistiques

UNE QUESTION ?



RDV
SUR :

WWW.FIN.BELGIUM.BE



Service Public
Fédéral
FINANCES
WWW.FIN.BELGIUM.BE



A la recherche de données patrimoniales ?

Le SPF Finances : votre point de contact pour les données de propriétés, parcellaires et locatives

INTRODUIRE UNE DEMANDE

- www.scip-cspi.be
La structure de coordination de l'information patrimoniale
- www.myminf.be
Le guichet digital du SPF Finances
- datadelivery@minfin.fed.be
Demande de données patrimoniales digitales à grande échelle

PAYANT OU GRATUIT ?

Les demandes suivantes sont, en principe, gratuites :

- Demandes introduites par les institutions régionales via la SCIP
- Consulter ou télécharger le plan parcellaire cadastral via MyMinfin
- Demander un extrait cadastral de vos propres biens via MyMinfin
- Demandes de certains partenaires d'intérêt public (par exemple, la Police)

Les autres demandes sont, en principe, payantes.



Éditeur responsable :

SPF Finances
Service Coordination stratégique et Communication
Francis Adyns
Bd du Roi Albert II, 33 - boîte 70 - 1030 Bruxelles
■ www.fin.belgium.be
D/2019/1418/45 (novembre 2019)

WWW.FIN.BELGIUM.BE

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES



WWW.FIN.BELGIUM.BE

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES



COMMENT DEMANDER DES DONNÉES ?

Les canaux disponibles dépendent de votre organisation ou de votre profession.

1 www.scip-cspi.be

La Structure de coordination de l'information patrimoniale (SCIP) organise l'échange coordonné et intégré d'informations patrimoniales entre le gouvernement fédéral et les régions ainsi qu'entre les régions elles-mêmes.

2 www.myminfin.be

Vous pouvez :

- Demander des extraits cadastraux
- Consulter et télécharger le plan parcellaire cadastral

3 **Consultimmo** (webservice)

- Biens et titulaires
- Transactions
- Patrimoine mobilier
- Données cadastrales et prix de vente
- Parcelles historiques
- Plan parcellaire

4 datadelivery@minfin.fed.be

- Demande de données patrimoniales en vrac

QUEL CANAL POUR QUI ?

CSPI (gratuit)	Institutions publiques, sociétés anonymes de droit public
Données patrimoniales	3 régions, communes, provinces, intercommunales
MyMinfin	tous les demandeurs
Extraits cadastraux	
Propres biens (gratuit)	
Biens d'un tiers	
Plan cadastral (gratuit)	
Consulter	
Télécharger	
Consultimmo	
Biens et titulaires	entre autres : Région bruxelloise, Région wallonne (Comités d'acquisition), Banque carrefour de la Sécurité Sociale, Fédération des notaires, Institut professionnel des agents immobiliers, Agentschap Informatie Vlaanderen, Vlaamse Belastingdienst
Transactions	Région wallonne (Comités d'acquisition)
Patrimoine mobilier	Vlaamse Belastingdienst
Données cadastrales et prix d'achat	Région bruxelloise, Région wallonne (Comités d'acquisition), Vlaamse Belastingdienst
Parcelles historiques	Banque carrefour de la Sécurité Sociale, Fédération des notaires, Institut professionnel des agents immobiliers, Région bruxelloise, Région wallonne (Comités d'acquisition), Vlaamse Belastingdienst
Plan parcellaire	Fédération des notaires, comités d'acquisition régionaux, Vlaamse Belastingdienst, Agentschap Informatie Vlaanderen
datadelivery@minfin.fed.be	Tous les demandeurs
Statistiques	
Données en vrac	



Les données que vous pouvez demander, peuvent dépendre de la conclusion de protocoles. Pour des questions relatives à la conclusion des protocoles vous pouvez prendre contact avec datadelivery@minfin.fed.be. La livraison a lieu conformément à la législation sur la vie privée (RGPD).